



APPEL À PROJET

RÉSIDENCE D'ÉCRIVAIN.E DE 15 MOIS (AVRIL 2021-JUIN 2022)

dans le cadre du projet de recherche « Paroles de ville »
de l'Université Gustave Eiffel (ex-Université Paris-Est Marne-la-Vallée)
en partenariat avec la Maison des Écrivains et de la Littérature

PRESENTATION DE LA RÉSIDENCE

Le projet de recherche « Paroles de ville » (Parvis), porté par Irène Langlet, professeure en littérature contemporaine à l'UPEM, a pour objectif d'**étudier les représentations de la ville future en vue d'identifier les facettes des imaginaires futuristes urbains, notamment en matière de changement climatique**. Il réunit des chercheurs et des chercheuses de différentes disciplines (littérature, géographie, musique, informatique...) mais aussi d'autres acteurs (architectes, ONG...). Il a pour originalité de combiner recherche fondamentale, recherche appliquée et recherche-crédation. Pour en savoir plus sur l'ensemble du projet, nous vous invitons à consulter le carnet de recherche : <https://parvis.hypotheses.org/a-propos>

La résidence d'écrivain.e que nous proposons repose sur une **démarche de recherche-crédation** : elle part du postulat que la création littéraire est non seulement un moyen de diffuser les connaissances auprès du public, mais aussi un moyen de produire des connaissances par d'autres processus que la recherche académique.

La résidence sera d'une durée de **15 mois (avril 2021-juin 2022)**. Pendant cette période, 30% du temps d'activité de l'écrivain.e seront consacrés aux actions menées dans le cadre du projet de recherche et 70% seront consacrés à l'écriture d'une (ou plusieurs) œuvre(s) destinée(s) à être publiée(s) en format papier et/ou numérique. La résidence sera précédée d'une **phase d'immersion (de mai 2020 à mars 2021)** pendant laquelle l'écrivain.e sera invité.e à participer de manière active (lecture, tables rondes...) aux différents événements du projet Parvis (environ un par mois). Les premiers séminaires auquel l'écrivain.e sera invité.e à participer auront lieu le 20 mai et le 17 juin 2020.

L'écrivain.e participera à l'ensemble des événements scientifiques (séminaires, colloques...) au sein desquels seront systématiquement aménagés des temps d'échange (type tables rondes) et des interventions de l'écrivain.e (lecture publique, performance...) qui permettront d'amorcer les dynamiques d'interactions entre la création et la recherche. L'écrivain.e pourra aussi ponctuellement animer des **ateliers d'écriture** en lien avec la thématique du projet, afin de renforcer les liens entre activités pédagogiques et recherche dans nos formations. L'écrivain.e sera invité à **tenir un blog dans le carnet de recherche du projet** afin de rendre compte de son expérience d'immersion dans les activités universitaires et de la manière donc celle-ci agit sur les processus de création, ce qui permettra de partager au fur et à mesure la réflexion qui préside à l'élaboration de l'œuvre de fiction et les fruits de cette expérimentation de recherche-crédation. L'écrivain.e pourra **collaborer avec les musicien.nes de l'UPEM** également impliqué.es dans l'axe de recherche-crédation du projet. Dans le cadre du partenariat avec la M  L, l'  crivain.e en r  sidence aura   galement la possibilit   d'**inviter d'autres   crivain.es**    participer    des   v  nements de recherche afin de faire dialoguer diff  rentes d  marches litt  raires.

La cr  ation litt  raire attendue en fin de r  sidence pourra prendre diff  rentes formes selon les r  ponses apport  es    l'appel    projet. Un cahier des charges minimal sera d  fini, mais l'  crivain.e aura la marge de libert   n  cessaire pour s'approprier le sujet et apporter ses propres r  ponses cr  atives : la cr  ation pourra   tre ancr  e dans le genre de la science-fiction, explorer des formes litt  raires exp  rimentales ou proposer d'autres approches. Cette cr  ation se nourrira des diff  rents corpus d'  tude du projet, des hypoth  ses de recherche formul  es par l'  quipe et des r  flexions amorc  es dans les diff  rents   v  nements scientifiques du projet. Les donn  es de la recherche seront donc mises    la disposition de l'  crivain.e. Il **disposera d'un espace de travail sur le campus** de la Cit   Descartes tout au long de la r  sidence (bureau, ordinateur) et **pourra acc  der librement aux diff  rents espaces de l'universit   pour   crire** (biblioth  que Georges Perec, salle de co-working du b  timent Ada Lovelace). En revanche, nous ne mettons pas de lieu de vie    disposition. Le tapuscrit d  finitif devra   tre remis au plus tard dans les deux mois suivant la fin de la r  sidence.

La M  L sera la structure de reversement de la r  mun  ration de l'  crivain.e, qui percevra mensuellement, pendant la dur  e de la r  sidence, la somme suivante en droits d'auteur : 2.255    brut, soit 1.867,59    net.

La participation aux événements de recherche pendant la période d’immersion sera rémunérée 220€ net par événement, via le programme de la MéL « Le temps des écrivains à l’Université », de même que la participation des écrivain.es invité.es.

CANDIDATURE : MODE D’EMPLOI

Les candidatures se feront en deux temps.

1°/ Un premier dossier doit être envoyé par e-mail **avant le 27 janvier 2020** aux adresses suivantes :

virginie.tahar@u-pem.fr

irene.langlet@u-pem.fr

Il comprendra :

- Un CV (contenant notamment votre bibliographie)
- Une lettre expliquant vos motivations (2 pages maximum)
- Une sélection d’extraits de vos œuvres littéraires (5 pages maximum)

2°/ Les candidat.es retenu.es seront invité.es à participer à une journée d’étude à l’Université le **mercredi 12 février**, afin de mieux comprendre les perspectives du projet. Suite à cette journée, les candidat.es devront envoyer **un texte inspiré de cette première immersion** (5 à 10 pages), accompagné d’une **présentation de leur projet d’écriture** (3 pages maximum) **avant le 15 avril 2020**. La participation à la journée d’étude et la création associée seront rémunérées pour tou.te.s les candidat.es dans le cadre du programme « Le temps des écrivains à l’Université » de la MéL (220€ net).

Les **résultats** seront annoncés **début mai 2020** au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Virginie Tahar, enseignante-chercheuse en littérature contemporaine et responsable de l’axe recherche-crédation du projet : virginie.tahar@u-pem.fr